

TENOR

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Objet : Essai d'un module fixe d'entraînement physique de plein air

Demandeur : FITPARK
54, chemin du Carréou
83480 PUGET SUR ARGENS

Produit : Parapente Simple

Référence : S0204 F/P

Année de fabrication : 2017

Date de Contrôle : 13/03/2017

Lieu du contrôle : 83480 PUGET SUR ARGENS

Intervenant : Mr Patrick DEHEYER

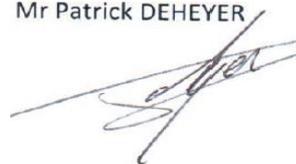


CONTRÔLE DEMANDE	CONCLUSION
Norme Européenne EN 16630 : 2015 "Module d'entrainement physique de plein air ; Exigences générales de sécurité, contrôle maintenance et méthodes d'essai	Conforme

Puget Sur Argens, le 13/03/2017

Responsable technique du contrôle :

Mr Patrick DEHEYER



1. Toute modification de l'équipement testé, de sa configuration (pièces détachées, etc.) et de ses assemblages doit faire l'objet d'une demande d'extension d'attestation. 2. Il appartient au fabricant et/ou distributeur de s'assurer que tous les équipements de même type qu'il fabrique et/ou installe soient conformes au modèle bénéficiant du présent certificat de conformité. 3. Ce certificat porte exclusivement sur le seul équipement soumis à l'examen/l'essai faisant l'objet du rapport d'essai/d'examen référencé ci-dessus. 4. La conformité mentionnée ci-dessus est soumise au respect des règles d'implantation définies dans la notice du fabricant. 5. Des copies peuvent être délivrées sur simple demande auprès du demandeur.